

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



**ICI**  
L'ARC MOSELLAN  
INVESTIT



**PISTES CYCLABLES  
ET VOIES  
PARTAGÉES**



**45 km de réseaux**



**En 2020, l'Arc Mosellan a élaboré un schéma directeur cyclable ambitieux visant à mailler ses communes de pistes et voies partagées tout en les reliant aussi aux territoires voisins.**

Ce schéma a identifié 45 kilomètres supplémentaires de réseaux sur l'ensemble du territoire, traversant 20 communes. Il dépasse les limites de l'Arc Mosellan en reliant les intercommunalités voisines par deux axes :

- Est-Ouest - Liaison Sarre-Moselle, où le réseau va connecter le Bouzonvillois et les Rives de Moselle,
- Nord-Sud - En reliant Cattenom et Environs et Thionville vers le Pays de Pange.

La mise en œuvre du schéma directeur cyclable représente un investissement de 6 millions d'euros, subventionné par l'État, le Conseil Départemental de la Moselle, la Région Grand Est et la DREAL. Une subvention a également été sollicitée auprès de l'Union Européenne dans le cadre du programme Interreg en lien avec la CCB3F et le Landtag de Sarre.

## OBJECTIFS

**CRÉER UN CADRE INCITATIF RECONNAISSANT PLEINEMENT L'USAGE DES MODES DOUX**, en proposant une alternative à la voiture individuelle pour les déplacements de proximité et combiné aux transports collectifs pour les déplacements de plus longues distances. Aller au travail, se rendre à son collège, rejoindre des points futurs d'inter modalité tels que les gares, se balader en famille ou entre amis et encore retrouver le plaisir de faire du vélo de 7 à 77 ans sont autant de possibilités que les pistes cyclables et les voies partagées offrent aux habitants et aux touristes.

### RENFORCER LE RÉSEAU AVEC LES AUTRES TERRITOIRES

L'Arc Mosellan se connecte aux Communautés de Communes du Bouzonvillois Trois frontières, de Rives de Moselle, du Pays de Pange et de Cattenom et Environs, à la Communauté d'Agglomération Portes de France Thionville, mais encore à la Voie Bleue V50 reliant la Moselle à la Saône, la piste de la Vallée de la Canner, les linéaires communaux et même les réseaux doux allant jusqu'en Sarre.

Ce maillage s'inscrit pleinement dans le «Schéma départemental des mobilités douces» voulu et mis en place par le Département de la Moselle.

Ces nouvelles pistes rendront accessibles les sites touristiques comme le Gros Ouvrage Maginot du Hackenberg, le Moulin de Buding, le Château de Lutange, le Camping de Volstroff, les points d'inter mobilité et les sites d'enseignements.

### ENVIRONNEMENT, SANTÉ ET SPORT

Quand on se déplace à vélo ou à pied, les voies partagées ne présentent que des avantages ! Dans un contexte de transition écologique, leur développement favorise les mobilités douces qui permettent de profiter de la nature et de bouger à l'heure où de nombreux spécialistes de la santé alertent sur les dangers de la sédentarité.

- 45 kilomètres de pistes cyclables ;
- 20 communes reliées ;
- Connexion vers 5 intercommunalités ;
- 6 millions d'€ de travaux.

**CONTACT PRESSE - Sandra MONNEAU**

Communauté de Communes de l'Arc Mosellan  
Mail : [sandra.monneau@arcmosellan.fr](mailto:sandra.monneau@arcmosellan.fr)  
Tél. : 07 84 75 58 22

